

Comité Régional de Natation

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 26 AOÛT 2009¹

Présents : Guilène Faubourg, Henri Fontaine, Patrick Dijoux, Jean-Claude Caussanel, Jean Chably, Franck Schott, Liliane Dorique, Maryline Hassambay, Frédéric Gonier, Georges Donvez, Agnès Doigneaux, Flore Attyasse.

Excusés : Julie Le Corvoisier, Marc Bertsch.

Absents : Danielle Colonna, Patrick Floc'h, Marie Tavenard.

Invité : Damien Deschamps.

Ordre du jour :

- homologation PV dernier CA
- calendrier des compétitions
- frais d'engagement
- jurys
- désengagement du CG concernant le XXI^e MOI
- Coupe de France des régions et Coupe des départements Benjamins
- chronométrage électronique, site du CRN
- le CRN sur Skype
- formation responsables informatique des clubs
- courrier
- questions diverses

La séance est ouverte à 18 h 30. En préambule Jean-Claude Caussanel fait part au CA de la naissance d'un petit Bion, premier enfant de la Présidente de l'ASEC et de Lionel Bion, entraîneur du même club. Le CA félicite les heureux parents et décide d'offrir une petite enveloppe.

1 Adoption du procès verbal du CA de juillet 2009

Le format utilisé dernièrement ne permet ni l'ouverture des documents ni leur mise en ligne. Les deux derniers PV ne sont donc pas consultables sur le site. Patrick Dijoux contactera la maintenance pour régler le problème. L'adoption du PV de juillet est reportée au prochain CA.

2 Meeting

Il a été relabellisé meeting national, au même titre que les trois compétitions de référence et les plaquettes ont été distribuées dans les différents championnats estivaux dont les récents mondiaux de Rome.

Hôtellerie : dix chambres ont été réservées à l'Archipel et dix autres au Filaos. Les autres structures ne sont pas intéressées.

Transport : les billets d'avions ont aussi été réservés. 10 % du montant a déjà été payé aux compagnies aériennes.

Question finances, les 8000 € promis par les partenaires ne sont toujours pas rentrés. 25000 € sont reconduits par la Région mais la proposition d'aide départementale n'est que de 5000 €, soit le quart de la contribution 2008. Malgré plusieurs tentatives, Jean-Claude Caussanel n'a pas réussi à joindre Pajany pour demander une rallonge.

Enfin, en raison des prochaines municipales de Saint-Paul, le conseil municipal du 12 août ne s'est pas tenu. Tous les dossiers resteront en souffrance jusqu'en octobre ou novembre.

En définitive ce XXI^e meeting ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices...

1. rédigé le 12 octobre 2009 sous L^AT_EX par Georges Donvez

3 Engagements

Protestation écrite du président du CN Possession qui estime que la décision du CA de porter les engagements à 2,50 € n'est pas conforme au vote de la dernière AG. Pour ce qui est des compétitions de référence, ce montant a été voté et doit être réparti entre le comité (2 €) et le club organisateur (0,50 €). Pour ce qui est des compétitions d'animation, le montant avancé par engagement n'est qu'une proposition à maxima (2 € pour le club et 0,50 € pour le comité). Cependant le club organisateur garde toute liberté de fixer le montant des engagements selon ses besoins, dans la limite proposée à l'AG.

Le CA se refuse à trancher autoritairement cette question et laisse le soin aux présidents de clubs de se concerter sur le sujet. La question fait longuement débat entre les administrateurs. Frédéric Gonier propose une formule du style 1 nageur-1 €. À suivre...

4 Intervention du président du NSDR

Le président du NSDR, invité à sa demande, expose un problème récurrent d'attribution de créneaux auquel est confronté son club.

Chaque année en effet, le Club Aquatique du Chaudron, club de triathlon d'une soixantaine de licenciés, réclame (et obtient) davantage de créneaux sur le bassin du Chaudron. La situation n'est certes pas nouvelle, mais la réduction d'allocation est maintenant telle que, selon lui, elle entrave gravement l'activité du NSDR.

Le dialogue s'avère particulièrement difficile avec le service des sports de la mairie de Saint-Denis, qui, outre des réticences de la part de certains élus, ne tient aucun compte du nombre de licenciés des clubs demandeurs dans l'attribution des créneaux. La situation est également des plus tendues avec le chef de bassin du Chaudron, lui-même adhérent du CAC et adversaire déclaré du NSDR.

Damien Deschamps fait valoir que le bassin du Chaudron a été rénové au titre du CNDS avec l'appui de la FFN et que rien qu'à ce titre le NSDR devrait bénéficier d'une priorité d'accès. Il demande en outre que la mairie de Saint-Denis accorde les créneaux sur la base de critères objectifs et sollicite l'appui actif du CRN.

Franck Schott suggère que le NSDR engage des négociations avec la mairie en portant des propositions qui ne verrouillent pas la situation. Damien Deschamps estime qu'il a assez fait le dos rond et campe sur ses positions, arguments à l'appui. On convient que lui-même et Jean Chaply informeront la FFN du problème .

5 Coupe de France des Régions

La date prévue pour cette compétition fait l'unanimité contre elle. Les CTS Antilles-Guyane se sont déjà concertés entre eux et se présenteront en solo à la Coupe de France Benjamins des Départements. De son côté la Nouvelle Calédonie est favorable à la constitution d'une ou deux équipes avec la Réunion. Les nageurs transiteraient par la Réunion pour un stage commun sous la direction de Franck Schott. Le bien-fondé de cette perspective sera soumis à l'avis de la commission technique.

Jean-Claude Caussanel demandera le déplacement de la CFR à l'issue des championnats minimes-cadets afin de diminuer les frais de déplacement.

6 Jurys

Il est demandé à Guilène Faubourg et Julie Le Corvoisier de déterminer les minima d'officiels admissibles pour le déroulement des compétitions dans les règles. Ce point, semble-t-il, a déjà été renseigné par elles...

Toujours dans le souci de parfaire la conformité de nos compétitions, les jurys seront habillés de chemises logotées comité régional. Enfin comme chaque année, il est demandé aux clubs de faire remonter leurs besoins en officiels afin de mettre en place des actions de formation.

7 Chronométrage électronique

Compte tenu des craintes exprimées par le président du NSDR, le chronométrage électronique du CRN est à rapatrier au local dans les plus brefs délais.

Un appel d'offre a été lancé pour une seconde acquisition.

Patrick Dijoux souhaite pouvoir utiliser le support des plaques de l'ancien chrono.

8 Site Internet et communication

Dans un souci récurrent de réduction des coûts de communication, Jean-Claude Caussanel demande que chaque membre du comité ouvre un compte Skype. Même requête à l'adresse des présidents de clubs.

9 Formation Extranat

S'il y a des candidats à l'organisation, la première compétition est prévue le 11 octobre. Comme les suivantes, elle devra se faire sous Extranat. En conséquence Patrick Dijoux a prévu d'organiser une formation au logiciel après le 16 septembre. Les responsables informatique et les entraîneurs de chaque club sont prioritairement invités. La formation durera environ trois heures.

Propositions de dates : les dimanches 27 septembre pour le sud et 4 octobre pour le nord, de 9 à 12 heures. Lieux des séances à préciser.

10 Point financier

Au 26 août la position des comptes était la suivante :

Compte courant : 9679,64 €.

Compte sur livret : 6075,68 €.

Cet état ne reflète qu'imparfaitement la situation financière du comité. En effet 3759,96 € de chèques ont été émis et ne sont toujours pas débités et 4000 € figurant au crédit du compte courant doivent être reversés à Boris Steimetz. Par ailleurs environ 7000 €, hors licences à venir, doivent être récupérés.

11 Divers

- Deux fournisseurs, un français et un chinois, ont été approchés pour la réalisation de 5000 pins ENF. À suivre...
- Comme chaque année, la FFN n'a pas envoyé assez de formulaires de licences. Les clubs peuvent s'en faire renvoyer en retournant le bon qui figure dans chaque boîte. Le comité en aurait déjà recommandé.

12 Courrier

1. FFN

- (a) Dossier décidant le suivi financier et la construction du complexe aquatique de Bois de Nèfles Cocos à Saint-Louis (25/08).
- (b) Lettre de Bernard Boullé (DTN adjoint en charge des équipements) invitant les collectivités concernées par des projets d'équipement de piscine à des réunions avec la FFN (30/07).
- (c) Avis de labellisation de trois meetings nationaux qualificatifs et d'un meeting national d'animation (16/07).
- (d) Calendrier national des Maîtres 2009 – 2010 (15/07).
- (e) Copie d'un courrier adressé par la FFN au CROS Réunion (15/07).

2. Conseil régional
 - (a) Accord d'une subvention de 29100 € (01/07).
 - (b) Convention N° DACS/20090466 (01/07)
3. Conseil général
 - (a) Accord d'une subvention de 5000 € pour l'organisation du meeting (17/07).
 - (b) Accord d'une subvention de 8500 € au titre du fonctionnement (17/07).
4. DDJS
Reconduction de l'action de formation au BEES 2 en 2009 – 2010 (07/07).
5. CROS
Avis de recrutement d'un chargé de mission Observation et Formation (non daté).
6. Meeting
 - (a) Proforma de la société La Halle pour la location des gradins 9280 € (13/08).
 - (b) Proforma de la société Protechnic pour la location de la sono 2712 € (20/08).
 - (c) Proposition de gardiennage par la société Protec 1530 € (03/08).
7. Natation course
Nouveautés de l'annuel règlement pour 2009 – 2010 (26/08).
8. Natation synchronisée
 - (a) Règlements sportifs « Synchro » pour la saison 2009 – 2010 (10/08).
 - (b) Demande d'informations destinées aux présidents des commissions régionales de natation synchronisée (26/08).
9. Divers
 - (a) Courrier du président du NSDR se plaignant de l'organisation de la prochaine formation BEESAN (27/07).
 - (b) Invitation à la première séance du jury pour le choix de la maîtrise d'œuvre de la construction du centre nautique de Bois de Nèfles Cocos à Saint-Louis (21/07).
 - (c) Plaquette d'information relative à la pandémie grippale (27/07).
 - (d) Demande de remboursement de frais au CNPO et réponse du CRN : PV de CA du 16 mars 2005 (27/10/2008).

13 Intervention du CTS

– Records

La grille de records a été recalée par rapport à la nomenclature fédérale, ce qui signifie qu'il n'y a plus de records poussins. De 12 à 17 ans on enregistre des meilleures performances régionales, au delà de 17 ans des records de la Réunion.

Ces nouvelles dispositions ont entraîné plusieurs corrections par rapport aux précédentes tables (cf mail Franck Schott du 09 septembre (ndr)).

– Calendrier

Première compétition : Interclubs, les 14 et 15 novembre : les frais d'engagements sont de 20 € par équipe.

Deuxième compétition : Championnats de la Réunion en bassin de 25 m les 28 et 29 novembre : engagements sur la grille régionale.

14 Questions diverses

- Caroline sera absente du 5 au 21 octobre. Elle convolera en justes noces...
- Jean-Claude Caussanel sera absent du 7 septembre au 13 octobre.
- Prochain CA le 14 ou le 21 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.